



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



15 -07- 2010
Greffe

N° d'entreprise : 0409.836.480

Dénomination

(en entier) : **AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE**

(en abrégé) : **A.V.I.**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Thier de la Fontaine 67 4000 LIEGE

Objet de l'acte : Nomination d'Administrateurs, président, vice-présidents, trésoriers & secrétaire

1. Réunion de l'Assemblée générale du 09 juin 2007

Sont réélus au poste d'administrateur, pour un terme de 6 ans, leur mandat étant venus à échéance :

- Marie-Christine de WILDE d'ESTMAEL, épouse DELAUX de FENFFE
- Juan HERRERA,
- Francis MARLIERE
- Dora SHERBER, épouse LUTHERS
- José WARNIERS, épouse Miermans

Quant à Pierre JACQUEMIN, il ne désire pas effectuer un nouveau mandat ; sa démission est accepté et il est remplacé par

- Denise GRAILET, qui avait posé sa candidature à ce poste

2. Réunion du Conseil d'Administration du 09 juin 2007

Sont réélus pour un terme de trois ans :

- Président : Dominique DUJARDIN
- Vice-président : Hélène HERMAN
- Vice-Président : Juan HERRERA
- Trésorier : Jean-Claude NISSEN
- Trésorier : José MAGNEE
- Secrétaire : Francis MARLIERE

3. Réunion de l'Assemblée générale du samedi 05 juin 2010 :

Sont réélus au poste d'administrateur, pour un terme de six ans, leur mandat étant venu à échéance :

- Patricia DUBOIS, épouse HENGCHEN
- Dominique DUJARDIN, épouse MARLIERE
- Jean-Louis HENGCHEN
- Hélène HERMAN, épouse REMY
- José MAGNEE
- Jean-Claude NISSEN

Est aussi élu au poste d'administrateur pour une durée de six ans :

- Jean BIDOUL

4. Réunion du Conseil d'administration du 05 juin 2010

Sont réélus pour un terme de trois ans :

- Président : Dominique DUJARDIN
- Vice-président : Hélène HERMAN
- Vice-président : Juan HERRERA
- Trésorier : Jean-Claude NISSEN
- Trésorier : José MAGNEE
- Secrétaire : Francis MARLIERE

José MAGNEE, administrateur-trésorier,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature